



## Sommaire

---

Le Commentaire	: Jean-Luc Dreyer, président	3
Infos comité	: Hommage à M. J.-C. Du Pasquier	5 – 7
	: Convocation AG 2014	9
	: Informations du comité	10 – 13
	: PV AG extraordinaire – 27.03.13	14
	: Nouveaux statuts CVN	15 – 17
	: Comptes 2013 CVN	18 – 27
	: Hangar été 2014	28 – 30
	: Membres actifs 2014	31 – 35
	: Membres Hélice 2014	36
	: Membres Amis 2014	37
Régates	: Coupe de Noël	39 – 40
Formation	: Bilan 2013	41 – 44

---

### Edition / publicité

Cercle de la Voile de Neuchâtel  
 Port du Nid-du-Crô – Route des Falaises 14 – 2000 Neuchâtel  
 Internet : [www.cvn.ch](http://www.cvn.ch)  
 E-mail : [cvn@cvn.ch](mailto:cvn@cvn.ch)

### Président :

Jean-Luc Dreyer  
 Ch. des Deleynes 25 – 2072 St-Blaise  
 E-mail : [president@cvn.ch](mailto:president@cvn.ch)

### Restaurant du Cercle de la Voile de Neuchâtel

Thierry Parigot  
 Tél./fax 032 724 27 13  
 E-mail : [thierry.parigot@net2000.ch](mailto:thierry.parigot@net2000.ch)

Photos by Sof



**Garage Hauterive**  
**T. Mattei - Hauterive SA**



Tel. 032 756 91 00  
[www.hauterivesa.ch](http://www.hauterivesa.ch)



**VOLVO**  
**OCEAN**  
**RACE**  
ROUND THE WORLD

Les conditions préférentielles pour le CVN

**12%**

**Rabais sur toute la gamme Volvo**  
**A tous les membres du CVN**

**Garage Hauterive T. Mattei Hauterive SA**  
**Rouges-Terres 57, 2068 Hauterive**

### Mot du président

En entrant dans cette année 2014, nous mettons en oeuvre les modifications de gestion du CVN avec le déplacement de l'assemblée générale en fin de l'hiver et en bouclant nos comptes au 31 décembre.

C'est la raison pour laquelle vous trouverez la convocation, l'ordre du jour et les comptes dans ce premier numéro de l'année.

En entrant dans cette année 2014, j'ai accompli quatre ans de présidence et il est temps pour moi de remettre cette tâche. Cette durée est dans la moyenne de ce qu'ont fait les présidents passés. Ce changement régulier à la tête du club, plus rapide que dans d'autres clubs, contribue certainement au dynamisme du CVN et nous devons veiller à ce que cela perdure.

Lorsque, dans notre AG de novembre 2009, nous étions en panne pour nommer un successeur à Philippe Krebs et que les regards se sont tournés vers Joël Broye, celui-ci avait mis une condition, celle de pouvoir disposer d'une équipe pour reprendre la présidence. Pour finir, en janvier 2010, en créant l'équipe du comité, nous avons intégré son expertise en matière de régates et ses connaissances dans le domaine du sport junior en lui confiant le poste de responsable régates et juniors alors que je reprenais la présidence.

Maintenant que nous avons un chef de base qui se charge, entre autres, de la formation et des juniors sur le terrain, cela diminue la charge de Joël qui lui permettrait de reprendre, à mes yeux, l'honneur et la responsabilité de la présidence.

Je proposerai donc sa candidature à l'élection du président qui doit figurer à l'ordre du jour de chaque assemblée générale ordinaire selon nos statuts. Mais il est tout à fait clair que d'autres candidatures peuvent être proposées.

Je continuerai avec plaisir à remplir mon mandat de membre du comité.

Pour l'heure, nous continuons de mettre en place la saison de voile 2014 et nous vous invitons le 19 février à notre réunion d'organisation des régates.

Je vous souhaite une excellente année vélique 2014.

**CLIMAX**

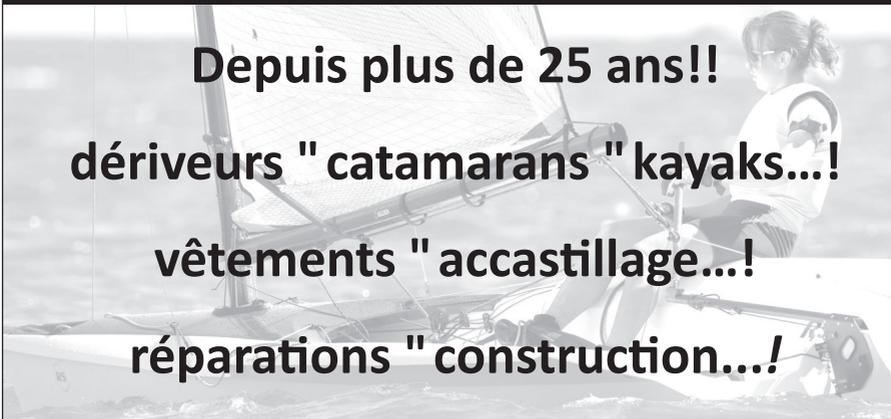


CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

*Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08*

# **DUVOISIN NAUTIQUE**

**& SPORTS**



**Depuis plus de 25 ans!!**  
**dériveurs " catamarans " kayaks...!**  
**vêtements " accastillage...!**  
**réparations " construction...!**

**[www.duvoisinnautique.ch](http://www.duvoisinnautique.ch)**

Colombier/NE ! 032 841 10 66 ! [info@duvoisinnautique.ch](mailto:info@duvoisinnautique.ch)

## **Décès de Jean-Claude DuPasquier**

Jeudi 9 janvier, notre ami et très fidèle membre du CVN Jean-Claude DuPasquier a finalement succombé à sa longue maladie.

Peu avant, Jean-Pierre Monnier nous avait également quitté.

Ainsi, nous perdons coup sur coup deux navigateurs assidus de notre club.

Le mercredi 15 janvier, la Collégiale était bondée pour la cérémonie d'adieu à Jean-Claude et je remercie les nombreux membres qui se sont déplacés pour témoigner ainsi de leur soutien à Corinne et à sa famille.

A cette occasion, j'ai eu l'honneur de rendre un hommage au nom du CVN dont je vous livre le texte ci-après.

« C'est au nom de tous les membres du Cercle de la Voile de Neuchâtel que je désire rendre cet hommage et exprimer toutes les pensées et le soutien à Corinne et à sa famille.

Il y a maintenant 60 ans que Jean-Claude DuPasquier est devenu membre du CVN. C'était en 1954 et il avait alors 16 ans. A cette époque, alors que les flottes étaient essentiellement constituées de bateaux lestés devant rester à l'eau dans les ports, est arrivé un petit bateau bon marché de type dériveur le « Vaurien » qui a permis un essor primordial de la voile. C'est ainsi que Jean-Claude a acquis un « Vaurien » le « Mambo », sur lequel il a découvert ce sport qui se joue entre deux fluides, l'air et l'eau, sur une embarcation dont la propulsion exploite uniquement l'élément naturel qu'est le vent. Il a découvert ce contact avec l'eau, les vagues et le vent dont le caractère versatile, tantôt clément, tantôt dur et dominateur nous force au respect comme tout contact de l'homme avec les éléments naturels. Cette diversité de la nature, la liberté de pouvoir se diriger sur cette surface sans chemin tracé, la grandeur de l'espace qui s'ouvre au navigateur sont tous des éléments qui ont généré et nourri sa passion de la voile.

Il a certainement été plus accroché que d'autres par cette passion qui ne s'est jamais tarie et qui l'a accompagnée tout au long de sa vie.

Mais la voile, pour Jean-Claude, ne s'est pas bornée à faire des promenades sur le lac.

Il suffisait en effet qu'un autre bateau navigue à côté de lui, pour qu'il ne puisse s'empêcher de régler au mieux ses voiles, barrer le bateau avec plus de finesse afin de passer devant. Le virus de la régates l'avait contaminé !

Après 10 ans de «Vaurien», il a passé sur le «470» pendant presque 10 ans également, avec des participations à des championnats de Suisse, d'Europe et du Monde.

Quand on a goûté aux espaces lacustres, l'attrait de la mer avec son horizon presque infini se fait naturellement sentir et Jean-Claude y a évidemment succombé lorsqu'un mécène, Jean-Claude Berger, a décidé de mettre sur pied une campagne de compétitions en mer avec un bateau de course Suisse, le «Joran».

Il a pu ainsi disputer plusieurs courses offshores et deux éditions de la fameuse One Ton Cup, en 1969 à Helgoland au nord de l'Allemagne et en 1971 à Auckland en Nouvelle-Zélande.

Toute cette épopée a laissé des souvenirs impérissables pour lui et ses coéquipiers dont certains se trouvent parmi nous. Elle a également fait la fierté du CVN qui a vu figurer plusieurs de ses membres dans cette aventure.

Pour un régatier, avoir trouvé les bons réglages de son voilier, se sentir parfaitement à l'aise et en confiance dans ses manoeuvres, passer la ligne d'arrivée sans aucun bateau devant soi et décrocher pour finir la 1ère place au classement général, sont des moments de joie et d'intenses émotions que Jean-Claude et son équipage ont vécu, notamment en remportant à trois reprises le Championnat d'Europe des Lightning, en 1977, 1979 et 1980. Ils dominaient la classe en Europe à cette époque.

Quand on navigue en mer et que l'équipage n'a d'autre repère que la ligne de l'horizon, pour peu que les conditions soient rudes, le vécu des hommes à bord prend une valeur particulière. Il forge des liens plus forts qui participent à nourrir la passion et l'amitié.

Une fois à terre, il faut encore partager, raconter, refaire la régata, comme pour prolonger ces vécus. Et quoi de plus naturel pour Jean-Claude que de l'avoir fait dans son club de voile. C'était dans l'ordre des choses, pour lui, que sa passion soit partagée et que son engagement se traduise par une activité au sein du club. Il fut ainsi président du CVN en 1981 et 1982 puis une nouvelle fois de 1988 à 1990.

Jean-Claude était connu de tous, il était un membre important de la famille du CVN, il a marqué de son empreinte les destinées du club et contribué assurément à la qualité de la vie au sein du club sans interruption pendant 60 ans.

Qui n'a pas été concerné par ses mémorables chansons qui ont mis l'ambiance dans nos revues des 50ème, 60ème et 75ème anniversaires ; et le refrain, devenu culte, chanté sur l'air de « Milord » d'Edith Piaf, repris et adapté à chacun des ces anniversaires. En 2011, lors du 75ème, il a chanté avec nous « Vive le CVN et ses 75 ans, Qu'il vive sans problème, Jusqu'à la fin des temps ».

Jean-Claude s'en est allé mais son sillage, lui, n'est pas prêt de s'effacer.  
Merci Dudu.»

PS : A la sortie de la cérémonie, Jean-Maurice Fischer nous a gentiment fait savoir qu'en réalité Jean-Claude avait débuté à naviguer en « Snipe » avant de passer sur le « Vaurien ». Merci pour cette précision.

Jean-Luc Dreyer





Être proche, c'est soutenir le  
Cercle de la Voile de Neuchâtel »

[www.bcn.ch/soutien](http://www.bcn.ch/soutien)



PLUS FORTS ENSEMBLE

*Les membres du Cercle de la Voile de Neuchâtel sont convoqués en :*

**Assemblée générale ordinaire**

**vendredi 14 mars 2014 à 18h30  
au Club-House du CVN**

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2012 et de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2013.
4. Rapports sur les activités en 2013
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Approbation des comptes 2012/2013
8. Décharge aux organes responsables
9. Budget 2014
10. Cotisations
11. Nominations statutaires
  - Membres du comité
  - Président
  - Membres d'honneur
  - Vérificateurs de comptes
12. Programme d'activités 2014
13. Désignation du barreur de l'année
14. Salut aux jubilaires
15. Divers et propositions émanant des membres

Seuls les membres du CVN peuvent participer à l'assemblée générale. A l'issue de cette dernière un apéritif sera offert par le CVN.

Le Comité



# CARDINAL



## L'ère de l'usage unique

ouate de cellulose en rouleau  
à dévidage central - essuie-tout  
chiffons d'essuyage... etc.

**BORAXO SWISS TEAM - 2034 PESEUX**  
Tél. 032 / 731 17 32



### Informations du Comité

**Tous les bateaux** à moteur du CVN ont été mis à terre. Les coques contrôlées et les carènes soignées. Les moteurs seront révisés. Tout sera prêt à temps pour une nouvelle saison de régates ou d'école de voile.

Le responsable des bateaux a déploré l'état dans lequel certains utilisateurs ont laissé ces bateaux après les régates. Il y a des « massacreurs » de matériel qui surprennent les responsables ! La moindre des choses, en cas de problème, est de signaler au responsable les problèmes et incidents survenus afin que l'utilisateur suivant puisse naviguer !

La configuration de **l'entrée des vestiaires** du club par la grande terrasse a été modifiée et séparée de celle de la petite terrasse (restaurant). Un gain de place sera ainsi obtenu pour le service du restaurant.

Comme cela a été annoncé sur le site du CVN, certains travaux seront entrepris lors du premier semestre 2014 :

- ✓ Remise en état de l'étanchéité de la petite terrasse
- ✓ Mise en conformité de nos installations électrique
- ✓ Changement de la cuisinière électrique du restaurant

Lors de **la faillite de NAUTILAC** (locataire de nos locaux), le CVN a perdu les sommes dues comme loyers. Un arrangement avec l'Office cantonal des faillites était intervenu et le CVN avait reçu en échange une partie du matériel saisi. Par la vente directe d'un certain nombre d'objets (bateaux, remorques et bers, accastillage, etc) il a été possible de récupérer une partie des sommes dues. Le CVN se sort ainsi de cet « incident » sans trop de mal. Mais ce fut long et énergivore !

**L'Uberre** (bateau-start du CVN) a été rééquipé de klaxons puissants. Cela devrait permettre de diminuer le nombre de coups de pistolet tirés.

**Levée d'opposition de la construction des îles solaires.** Le Département du développement territorial et de l'environnement du canton de Neuchâtel a levé les oppositions à l'implantation des îles solaires devant la station d'épuration. Selon la jurisprudence sur les oppositions, le CVN ne possède pas la qualité pour agir, notamment par le fait que nos statuts ne visent pas la défense des intérêts des membres mais uniquement « la pratique du Yachting à voile et à moteur ». Aucun recours de notre part à cette levée d'opposition ne serait donc recevable. Mais il faut remarquer qu'il y a pas mal d'approximation dans la réponse de l'Etat, en particulier sur le sujet de l'interdiction de naviguer dans la zone concernée et l'impossibilité de mettre ailleurs ces îlots expérimentaux.

# Girouette anémomètre Garmin GWS 10

A black and white photograph of a person's hands on a boat's steering wheel. In the foreground, a Garmin GWS 10 wind instrument is mounted on the dashboard. The instrument consists of a circular display unit and a separate wind vane sensor connected by a cable. The display unit shows a digital needle gauge with 'Wind' and 'App' labels, and a digital readout of '5.0'. The background shows the person's hair blowing in the wind, suggesting a sailing environment.

La GWS 10 utilise une girouette très sensible pour la direction du vent ainsi qu'un anémomètre précis pour la vitesse du vent de 0 à 99 nœuds avec mesure du vent à partir de 0.5 nœuds.  
Recalcule des données du vent 10 fois par seconde pour créer le mouvement de l'aiguille digitale le plus régulier possible. Elle vous indique aussi la pression barométrique et la température.  
La GWS 10 a été conçue pour fonctionner avec l'afficheur GMI 20, les traceurs de carte Garmin ou tout autre appareil compatible NMEA 2000.

[www.garmin.ch](http://www.garmin.ch)

**GARMIN**

## Informations du Comité

### Du nouveau dans le bâtiment du CVN

Après 45 ans de travail au port du Nid-du-Crô, Frédéric Cachelin a décidé de prendre sa retraite et de remettre son commerce. Après des essais infructueux, il a trouvé la bonne personne pour reprendre le flambeau. Il s'agit de Patric Boss qui a été pendant une douzaine d'année son employé, aux côtés de Claude Kessler. Mécanicien auto de formation, Patric Boss, s'est formé pendant son séjour au Nid-du-Crô dans l'entretien et la réparation de bateaux. En 1996 il quitte Neuchâtel pour travailler comme mécanicien moteurs dans un grand chantier naval situé au bord du lac Léman. Son expérience est donc complète et correspond bien au profil que l'on doit avoir pour tenir un tel commerce. La nouvelle raison sociale est BOSSBOATS Services et les panneaux publicitaires ont été changés.

Au début de 2014, le magasin a été vidé, les fonds refaits et la peinture rafraîchie. C'est donc dans un magasin relooké qu'il vous accueillera. Réaménager, éclaircir, aérer sont les objectifs de ces travaux auxquels le CVN participe financièrement comme propriétaire des lieux.



Les représentations assumées précédemment continuent : Maxus voiliers polonais, les bateaux Ocquetau, les remorques Mécanorem ainsi que les moteurs Suzuki et Honda. Nouveauté : le catalogue de la maison USHIP, revendeur d'accastillage sera présent pour la première fois en Suisse par la présence d'un stock de pièces ou par des commandes effectuées dans la semaine.

Patric Boss a conservé le personnel actuel à savoir deux vendeurs avec lui en magasin et deux mécaniciens dans l'atelier moteur. Il y aura donc de la nouveauté mais aussi de la continuité, ce qui n'est pas pour déplaire.

Bon vent !

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DANS LA SALLE-CLUB DU CVN**

**PROCES-VERBAL DU 27 MARS 2013**

Excusés : Laurent Schneider, François Dreyer, Philippe Genou, André Kistler, François Kistler, François Schluchter, Brigitte et Bernard Oguey, Pierrette et Jacques Rivier.

1) Acceptation de l'ordre du jour :

Pas de demande de modification.

2) Proposition de modification des statuts :

**2.1** Avec la nouvelle structure du CVN qui voit son activité se prolonger en automne, le chef de base qui est employé à l'année, le bouclage des comptes serait plus adéquat au 31 décembre. De ce fait l'AG devrait se faire en fin d'hiver, avant la fin mars.

**2.2** Diminution du nombre de membres du comité à 5 à 9 membres et suppression du renouvellement du tiers des membres du comité chaque année. Ces règles n'ont pas pu être appliquées depuis plusieurs années.

**2.3** Diminution à 4 semaines le délai avant l'AG ordinaire pour déposer des propositions écrites.

**2.4** Remplacement dans l'article 1 de « CERCLE DE LA VOILE» par « CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL (ci-après CVN)» et dénomination par CVN dans les autres articles.

3) Discussion : Pas d'opposition au principe de déplacer l'AG.

4) Acceptation à l'unanimité de la proposition de modification des statuts.

5) Aucun divers n'est exprimé.

Un apéritif a été offert par le club.

## STATUTS DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

### Titre premier

#### CONSTITUTION, DENOMINATION, BUT, SIEGE ET DUREE DE L'ASSOCIATION

*Art. premier* - Sous le nom de «CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL» (ci-après CVN), il est créé à Neuchâtel une association qui sera régie par les présents statuts et, pour les cas non prévus, par les art. 60 et suivants du Code civil suisse.

*Art. 2* - Le but de l'association est la pratique du Yachting à voile et à moteur à Neuchâtel et dans les environs, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.

*Art. 3* - La durée de l'association est indéterminée. Le «CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL» est membre de Swiss Sailing.

### Titre II

#### DES SOCIETAIRES

*Art. 4* - Le CVN comprend:

- des membres actifs subdivisés en:
  - membres familles ou couples
  - membres seniors
  - membres juniors (18 ans révolus)
- des membres juniors mineurs (jusqu'à 18 ans)
- des membres amis ou passifs
- des membres d'honneur

Tous les membres actifs sont répartis dans la section Voile ou la section Hélice.

*Art. 5* - Chacun peut demander à être membre du CVN, le candidat précisera dans quelle catégorie et dans quelle section (Voile ou Hélice) il entend entrer au CVN.

Pour être recevable, toute candidature doit être appuyée par deux personnes, membres actifs ou d'honneur du CVN depuis une année au moins.

Les mineurs de moins de 18 ans doivent en outre produire une autorisation de la personne qui exerce la puissance parentale.

*Art. 6* - Le Comité statue sur l'admission des membres. Il les présente à l'Assemblée générale qui suit leur admission.

*Art. 7* - Les sociétaires peuvent donner leur démission pour le 31 décembre de chaque année, moyennant un mois d'avertissement préalable.

Les sociétaires décédés, démissionnaire ou exclus, perdent tout droit à l'avoir social.

Les membres qui n'ont pas payé leurs cotisations pendant deux années consécutives sont radiés.

S'ils désirent ensuite retrouver leur qualité de sociétaire, ils doivent se soumettre à la procédure prévue à l'art. 5, ci-dessus. Ils doivent en outre acquitter les cotisations impayées lors de la radiation. Cette disposition n'est pas applicable aux membres qui résident à l'étranger pendant la durée de leur séjour.

**Art. 8** - Les ressources du CVN sont:

- a) la finance d'entrée
- b) les cotisations annuelles
- c) les dons et legs

**Art. 9** - Les membres actifs et passifs ayant payé leurs cotisations ont droit à l'usage des locaux du CVN, à l'admission aux cours de sports nautiques organisés par le Comité, ainsi qu'à certaines réductions lors de manifestations sportives organisées par le CVN.

**Art. 10** - Les engagements du CVN ne sont garantis que par son actif, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des sociétaires.

### **Titre III DES ORGANES DE L'ASSOCIATION**

**Art. 11** - Les organes du CVN sont:

- a) l'Assemblée générale
- b) le Comité
- c) les Vérificateurs de comptes

#### **a) de l'Assemblée générale**

**Art. 12** - Les membres du CVN sont convoqués en Assemblée générale ordinaire au moins une fois par année et dix jours à l'avance, avant le 31 mars. Le Comité fixe à temps un délai pour la présentation écrite des propositions (minimum: quatre semaines avant l'Assemblée générale).

Des Assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées à la demande du Comité, des contrôleurs ou enfin d'un cinquième des sociétaires.

**Art. 13** - Les attributions de l'Assemblée générale sont les suivantes:

- a) elle approuve la gestion et les comptes annuels (sur l'année civile) du Comité
- b) elle approuve le budget, fixe le montant de la finance d'entrée et des cotisations
- c) elle nomme le Comité, son Président et les Vérificateurs de comptes
- d) elle nomme les membres d'honneur sur proposition d'une commission formée d'un représentant du Comité, d'un membre actif et d'un membre d'honneur désignés par le Comité
- e) elle prononce les exclusions
- f) elle révisé les statuts
- g) elle dissout l'association

**Art. 14** - Sous réserve de l'art. 15 ci-après, tous les membres actifs et les membres d'honneur ont un droit de vote égal dans l'Assemblée générale. Les membres passifs et juniors mineurs ont le droit d'assister aux Assemblées générales; ils ont voix consultative.

Les décisions et les nominations interviennent à la majorité des voix exprimées, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas pris en compte.

Les votations et élections ont lieu à main levée, à moins que le quart des membres présents ne demandent, pour l'objet en question, le vote par bulletin secret.

**Art. 15** - Le Comité a la faculté de ne consulter que les membres «V» ou «H» lorsque la décision qui doit être prise ne concerne que les pratiquants de la navigation à voile, ou ne concerne que les pratiquants de la navigation à moteur.

A cet effet, le Comité a le droit de ne convoquer en Assemblée extraordinaire que les membres «V» ou «H» intéressés: si la décision doit être prise à l'occasion d'une Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire seuls les membres actifs intéressés pourront voter.

#### **b) du Comité**

*Art. 16* - Le Comité se compose de 5 à 9 membres. Il peut être élu au bulletin secret. Les membres du Comité sont nommés par l'Assemblée générale pour trois ans. L'Assemblée générale désigne le Président du Comité: les fonctions des autres membres sont déterminées par le Comité.

Le Comité peut constituer des Commissions appelées à seconder dans certaines tâches spécifiques. Les attributions de chaque Commission font l'objet d'un cahier des charges adopté par le Comité.

Le Comité dirige et gère le CVN: il décide de toutes les affaires qui ne rentrent pas expressément dans les attributions de l'Assemblée générale. Le Comité présente annuellement à l'Assemblée générale un rapport de gestion, ainsi que des comptes, avec Bilan et Comptes de Profits et Pertes.

*Art. 17* - Le CVN est représenté à l'égard des tiers par son Comité, qui l'engage par la signature collective de deux de ses membres signant en cette qualité.

Le CVN ne pourra être représenté auprès de l'Autorité nationale que par un ou des pratiquants du sport régi par cette autorité.

#### **c) des Vérificateurs de comptes**

*Art. 18* - L'Assemblée générale nomme chaque année deux Vérificateurs de comptes et un Vérificateur-suppléant. Ils ont droit, en tout temps, de prendre connaissance des livres et des pièces comptables.

Après vérification des comptes annuels, ils adressent un rapport à l'Assemblée générale.

### **Titre IV DE LA DISSOLUTION**

*Art. 19* - La dissolution ou la fusion ne peut être décidée qu'à condition que la moitié de l'ensemble des voix soient présentes et que la proposition soit acceptée par une majorité des deux tiers.

Une seconde Assemblée générale peut être convoquée dans un délai de six semaines au plus tard si le quorum n'a pas été atteint. Cette Assemblée générale est alors habilitée à prendre des décisions à la majorité simple des voix exprimées.

*Art. 20* - En cas de dissolution, ensuite de décision prise en Assemblée générale, conformément à l'art. 19, la fortune sociale est transférée à toute autre association pratiquant les sports nautiques sur le lac de Neuchâtel, désignée par les liquidateurs. Statuts approuvés par l'Assemblée générale du 6 décembre 1980.

Changements:

Art. 13 d) approuvé par l'Assemblée générale du 2 décembre 1988

Art. 14 approuvé par l'Assemblée générale du 1er décembre 1989

Art. 1, 3, 4, 8, 12, 13 et 16 approuvés par Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2013

# Comptes

## GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	<u>31.12.2013</u>	<u>30.09.2012</u>
	Fr.	Fr.
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b><u>Disponible</u></b>		
Chèques postaux 20-4522-0	56'610.03	14'430.08
Banque Cantonale Neuchâteloise comptes courants	360'874.10	255'684.80
<b>Total</b>	<b><u>417'484.13</u></b>	<b><u>270'114.88</u></b>
<b><u>Réalisable</u></b>		
Débiteurs	8'814.40	7'923.00
Nautilac Sàrl	1'879.25	14'535.90
Provision pour perte créance Nautilac Sàrl	-1'879.25	-14'535.90
C.V.N. - compte courant	261'207.89	262'067.49
Actifs transitoires	7'330.90	4'169.65
<b>Total</b>	<b><u>277'353.19</u></b>	<b><u>274'160.14</u></b>
<b><u>Immobilisé</u></b>		
Mobilier	1.00	1.00
Immeuble (Ass.incendie Fr. 3'110'000.--) (Est.cadastrale Fr. 915'000.--)	255'000.00	280'000.00
<b>Total</b>	<b><u>255'001.00</u></b>	<b><u>280'001.00</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b><u>949'838.32</u></b>	<b><u>824'276.02</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>Exigible à court terme</u></b>		
Passifs transitoires	<b><u>111'029.90</u></b>	<b><u>20'392.45</u></b>
<b><u>Exigible à moyen et long terme</u></b>		
Réserve projet bâtiments	240'000.00	230'000.00
<b>Total</b>	<b><u>240'000.00</u></b>	<b><u>230'000.00</u></b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
Capital	<b><u>598'808.42</u></b>	<b><u>573'883.57</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b><u>949'838.32</u></b>	<b><u>824'276.02</u></b>

## GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL

### COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2013

	<b>Budget</b>	<b>Résultat</b>	<b>Résultat</b>
	<b>2012/2013</b>	<b>2012/2013</b>	<b>2011/2012</b>
	<b>(12 mois)</b>	<b>(15 mois)</b>	<b>(12 mois)</b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>PRODUITS</b>			
Location hangar	40'000.00	48'307.00	41'276.00
Location locaux commerciaux	60'000.00	80'235.00	55'123.50
Location restaurant	38'000.00	47'500.00	38'000.00
Location dortoirs	12'000.00	15'540.45	14'929.65
Récupération créance Nautilac Sàrl amortie	0.00	12'656.65	2'414.90
<b>Total produits</b>	<b>150'000.00</b>	<b>204'239.10</b>	<b>151'744.05</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Club House</b>			
Equipements et mobilier club et restaurant	10'000.00	25'443.35	20'206.65
Entretien et aménagements club et restaurant	10'000.00	8'932.45	5'979.70
Animation Club House	1'000.00	1'371.70	890.15
<b>Immeuble</b>			
Entretien et réparations bâtiments	25'000.00	71'607.70	29'756.30
Projet commission bâtiments	2'000.00	0.00	0.00
Chauffage, électricité, eau	7'000.00	7'987.25	5'651.55
Assurances	7'000.00	6'615.25	6'648.10
<b>Administration</b>			
Impôts	3'000.00	3'864.50	3'067.00
Internet et informatique	4'000.00	2'469.95	1'931.00
Frais divers d'administration	16'000.00	16'022.10	14'940.80
<b>Projet bâtiments</b>			
Attribution réserve	10'000.00	10'000.00	15'000.00
<b>Amortissements</b>			
Immeuble	20'000.00	25'000.00	20'000.00
<b>Total charges</b>	<b>115'000.00</b>	<b>179'314.25</b>	<b>124'071.25</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>35'000.00</b>	<b>24'924.85</b>	<b>27'672.80</b>

## **COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU GARAGE**

### **Préambule**

Il a été décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2013 d'arrêter à l'avenir les comptes au 31 décembre de chaque année.

Les comptes qui vous sont présentés portent donc sur un exercice de 15 mois.

Par contre, les budgets acceptés par la dernière assemblée générale du 29 novembre 2012 portaient sur 12 mois, raison pour laquelle certaines positions du compte de Pertes et Profits sont en décalage par rapport au budget.

### **Récupération créance Nautilac Sàrl**

Grâce à l'excellent travail des « liquidateurs », la vente du matériel racheté à la masse en faillite de Nautilac Sàrl en compensation du loyer non payé a permis de pratiquement récupérer l'entier de la créance.

### **Equipements et mobilier club et restaurant**

A relever le remplacement du fourneau de la cuisine du restaurant pour Fr. 25'000.00

### **Entretien et réparations bâtiment**

Quelques travaux d'importance ont été entrepris, notamment la mise en conformité des installations électriques pour Fr. 6'300.00, la réfection des sols du magasin ex-Cachelin SA pour Fr. 20'560.00, des travaux de ferblanterie pour Fr. 18'700.00, l'étanchéité de la terrasse pour Fr. 13'600.00 et enfin des travaux de maçonnerie - carrelage pour Fr. 6'380.00.

### **Projet bâtiments**

Comme pour les exercices précédents et en prévision des investissements futurs dans de nouveaux bâtiments, une réserve supplémentaire de Fr. 10'000.00 a été attribuée à la « Réserve projet bâtiments ». Au bilan, cette réserve s'élève maintenant à Fr. 240'000.00.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

## GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

### BUDGET 2014

	Fr.
<b><u>PRODUITS</u></b>	
Location hangar	40'000.00
Location locaux commerciaux	64'000.00
Location Club House	38'000.00
Location dortoirs	10'000.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>152'000.00</u></b>
<b><u>CHARGES</u></b>	
<b>Club House</b>	
Equipements et mobilier club et restaurant	10'000.00
Entretien et aménagements club et restaurant	12'000.00
Animation Club House	1'000.00
<b>Immeuble</b>	
Entretien et réparations bâtiments	25'000.00
Projet commission bâtiments	2'000.00
Chauffage, eau, électricité	7'000.00
Assurances	7'000.00
<b>Administration</b>	
Impôts	3'000.00
Internet et informatique	4'000.00
Frais divers d'administration	16'000.00
<b>Projet bâtiments</b>	
Attribution réserve	15'000.00
<b>Amortissements</b>	
Immeuble	20'000.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>122'000.00</u></b>
<b><u>BENEFICE</u></b>	<b><u>30'000.00</u></b>

## CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	<u>31.12.2013</u>	<u>30.09.2012</u>
	Fr.	Fr.
<b><u>ACTIFS</u></b>		
Caisse	301.05	260.00
Chèques postaux 20-3327-5	34'306.02	35'513.97
Banque Cantonale Neuchâteloise - formation	55'163.83	64'104.05
Débiteurs	2'965.00	17'021.00
Actifs transitoires	4'104.40	8'250.00
Bateaux	1.00	1.00
Véhicule formation	30'000.00	35'000.00
<b><u>Total des actifs</u></b>	<b><u>126'841.30</u></b>	<b><u>160'150.02</u></b>
 <b><u>PASSIFS</u></b>		
Passifs transitoires	14'498.85	24'085.35
Garage du C.V.N. - compte courant	261'207.89	262'067.49
Fonds juniors	5'729.00	4'080.00
Réserve investissements formation	9'500.00	9'500.00
Fonds Jean Schoepflin	0.00	1'649.00
Capital	-164'094.44	-141'231.82
<b><u>Total des passifs</u></b>	<b><u>126'841.30</u></b>	<b><u>160'150.02</u></b>

**CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL**

**COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2013**

	<b>Budget 2012/2013 (12 mois) Fr.</b>	<b>Résultat 2012/2013 (15 mois) Fr.</b>	<b>Résultat 2011/2012 (12 mois) Fr.</b>
<b>PRODUITS</b>			
Cotisations	32'000.00	32'520.00	32'170.00
Entrées régates	6'000.00	15'021.95	16'784.95
Activités de la formation :			
- Cours de voile	45'000.00	62'523.23	44'883.10
- Subsidés Fonds du Sport, J+S, Baspo	18'000.00	14'876.00	15'628.00
- Sponsoring formation, dons	10'000.00	10'666.00	8'000.00
- Location Surprise et divers	4'000.00	4'340.80	3'860.00
- Régates du mercredi	3'000.00	2'850.00	3'306.75
- Publicité véhicule formation	5'000.00	5'250.00	5'250.00
Intérêts et produits divers, revue FVLJ	1'000.00	1'959.70	1'596.45
Publicité Livre de bord et internet	6'000.00	7'403.00	6'475.00
<b>Total produits</b>	<b>130'000.00</b>	<b>157'410.68</b>	<b>137'954.25</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Bateaux moteurs</b>			
Taxes et assurances	7'000.00	9'135.05	6'337.10
Entretien et essence	12'000.00	10'238.90	11'574.30
Achat bateau moteur	3'000.00	2'740.00	8'249.00
<b>Matériel</b>			
Achat et entretien	4'000.00	2'844.40	3'460.80
<b>Régates</b>			
Prix	3'000.00	1'425.60	4'663.20
Frais de régates	3'000.00	6'734.80	3'050.10
<b>Formation</b>			
Chef de base, salaire et charges sociales	60'000.00	64'307.95	49'843.95
Chef de base, administration et déplacements	0.00	9'365.85	6'680.80
Taxes et assurances dériveurs	13'000.00	9'674.30	13'528.15
Entretien dériveurs et Surprise	4'500.00	2'693.80	3'437.70
Achats et équipements de dériveurs	20'000.00	19'036.50	18'832.55
Indemnités et frais moniteurs	5'000.00	6'901.60	7'564.50
Frais annexes de la formation	10'000.00	12'799.60	3'144.40
Frais véhicule formation	3'000.00	3'677.25	2'912.25
Amortissement véhicule formation	5'000.00	5'000.00	6'203.05
Soutien à la compétition	500.00	0.00	0.00
<b>Livre de bord</b>			
Impression	7'000.00	8'707.95	6'755.45
Frais d'envois	1'500.00	1'693.60	1'320.20
<b>Administration et divers</b>			
Assurances	3'000.00	2'775.95	2'933.20
Frais divers d'administration	500.00	520.20	591.80
<b>Total charges</b>	<b>165'000.00</b>	<b>180'273.30</b>	<b>161'082.50</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-35'000.00</b>	<b>-22'862.62</b>	<b>-23'128.25</b>

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU CERCLE

### **Formation régates CVN**

L'engagement d'un chef de base et la volonté du Cercle de développer le secteur de la formation ont abouti pour le troisième exercice (quinze mois) au résultat suivant.

#### **RECETTES**

Cours de voile	62'523.23
Subsides Fonds du Sport, J+S, Baspo	14'876.00
Sponsoring formation et dons	10'666.00
Location Surprise et divers	4'340.80
Régates du mercredi	2'850.00
Publicité véhicule formation	5'250.00

**TOTAL RECETTES** 100'506.03

#### **DEPENSES**

Chef de base, salaire et charges sociales (15 mois)	64'307.95
Chef de base, administration et déplacements	9'365.85
Taxes et assurances dériveurs	9'674.30
Entretien dériveurs et Surprise	2'693.80
Achats et équipements dériveurs	19'036.50
Indemnités et frais moniteurs	6'901.60
Frais annexes de la formation	12'799.60
Frais véhicule formation	3'677.25
Amortissement véhicule formation	5'000.00
Carburant, estimation	1'200.00

**TOTAL DEPENSES** 134'656.85

**RESULTAT** -34'150.82

#### **ACHAT BATEAU MOTEUR**

Il s'agit de l'achat d'un moteur neuf HB Honda.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

**CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL****BUDGET 2014**

	<b>Fr.</b>
<b><u>PRODUITS</u></b>	
Cotisations	32'000.00
Entrées régates	10'000.00
Activités formation :	
- Cours de voile	60'000.00
- Subsidés Fonds du Sport, J+S, Baspo	10'000.00
- Sponsoring formation, dons	10'000.00
- Location Surprise et divers	3'000.00
- Régates du mercredi	3'000.00
- Publicité véhicule formation	5'000.00
Intérêts et produits divers, revue FVLJ	1'000.00
Publicité Livre de bord et internet	6'000.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>140'000.00</u></b>
<b><u>CHARGES</u></b>	
<b>Bateaux moteurs</b>	
Taxes et assurances	9'000.00
Entretien et essence	12'000.00
Achat bateau et moteur	3'000.00
<b>Matériel</b>	
Achat et entretien	4'000.00
<b>Régates</b>	
Prix	3'000.00
Frais régates	6'000.00
<b>Formation</b>	
Chef de base, salaire et charges sociales	64'000.00
Chef de base, administration et déplacements	6'000.00
Taxes et assurances dériveurs	10'000.00
Entretien dériveurs et Surprise	5'000.00
Achats et équipements de dériveurs	10'000.00
Indemnités et frais moniteurs	6'500.00
Frais annexes de la formation	10'000.00
Frais véhicule formation	4'000.00
Amortissement véhicule formation	5'000.00
Soutien à la compétition	500.00
<b>Livre de bord</b>	
Impression	7'000.00
Frais d'envois	1'500.00
<b>Administration</b>	
Assurances	3'000.00
Frais d'administration et divers	500.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>170'000.00</u></b>
<b><u>PERTE</u></b>	<b><u>-30'000.00</u></b>

**CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL****BILAN CUMULE DU GARAGE ET DU CERCLE AU 31 DECEMBRE 2013**

	<b><u>31.12.2013</u></b>	<b><u>30.09.2012</u></b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b><u>Disponible</u></b>		
Caisse	301.05	260.00
Chèques postaux	90'916.05	49'944.05
Banque Cantonale Neuchâteloise	416'037.93	319'788.85
<b>Total</b>	<b><u>507'255.03</u></b>	<b><u>369'992.90</u></b>
<b><u>Réalisable à court terme</u></b>		
Débiteurs	11'779.40	24'944.00
Actifs transitoires	11'435.30	12'419.65
<b>Total</b>	<b><u>23'214.70</u></b>	<b><u>37'363.65</u></b>
<b><u>Immobilisé</u></b>		
Bateau «Surprise»	1.00	1.00
Véhicule	30'000.00	35'000.00
Mobilier	1.00	1.00
Immeuble	255'000.00	280'000.00
<b>Total</b>	<b><u>285'002.00</u></b>	<b><u>315'002.00</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b><u>815'471.73</u></b>	<b><u>722'358.55</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>Exigible à court terme</u></b>		
Passifs transitoires	125'528.75	44'477.80
Fonds juniors	5'729.00	4'080.00
Réserve investissements formation	9'500.00	9'500.00
Fonds Jean Schoepflin	0.00	1'649.00
<b>Total</b>	<b><u>140'757.75</u></b>	<b><u>59'706.80</u></b>
<b><u>Exigible à moyen et long terme</u></b>		
Réserve projet bâtiments	240'000.00	230'000.00
<b>Total</b>	<b><u>240'000.00</u></b>	<b><u>230'000.00</u></b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
<b>Capital</b>	<b><u>434'713.98</u></b>	<b><u>432'651.75</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b><u>815'471.73</u></b>	<b><u>722'358.55</u></b>

## CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL

### TABLEAU DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>31.12.2013</u>	<u>30.09.2012</u>
	Fr.	Fr.
Disponible	507'255.03	369'992.90
Réalisable à court terme	23'214.70	37'363.65
<b><u>Actifs circulants</u></b>	<b><u>530'469.73</u></b>	<b><u>407'356.55</u></b>
A déduire :		
Exigible à court terme	140'757.75	59'706.80
<b><u>Fonds de roulement</u></b>	<b><u>389'711.98</u></b>	<b><u>347'649.75</u></b>

### TABLEAU DE FINANCEMENT

	<u>2012/2013</u>	<u>2011/2012</u>
	Fr.	Fr.
Résultat «Cercle»	-22'862.62	-23'128.25
Résultat «Garage»	24'924.85	27'672.80
Attribution réserve projet bâtiments	10'000.00	15'000.00
Amortissements comptables	30'000.00	26'203.05
<b><u>Cash flow de l'exercice</u></b>	<b><u>42'062.23</u></b>	<b><u>45'747.60</u></b>
Investissement véhicule	0.00	-41'203.05
<b><u>Variation du fonds de roulement</u></b>	<b><u>42'062.23</u></b>	<b><u>4'544.55</u></b>
Fonds de roulement en début d'exercice	347'649.75	343'105.20
<b><u>Fonds de roulement en fin d'exercice</u></b>	<b><u>389'711.98</u></b>	<b><u>347'649.75</u></b>

### COMMENTAIRES

Encore un bon exercice avec une amélioration du fonds de roulement de Fr. 42'062.23, malgré les importants frais engagés sur l'immeuble.

Notre club se maintient donc en excellente santé financière.

## Hangar du CVN

Le printemps fait place à l'hiver avec quelques revirements. Le début de saison est devant la porte.

En termes de gestion du hangar, nous vous rappelons que la date limite d'occupation du hangar pour la

**saison d'hiver est fixée au 30 avril 2014**

Au cas où vous ne tenez pas compte de cet avis, le bail est prolongé tacitement pour la **saison d'été, c'est-à-dire du 1er mai 2014 au 31 août 2014**

Une facture sera envoyée aux locataires concernés. Cela est valable autant pour les bateaux que pour les remorques. Nous nous réservons le droit de déplacer les bateaux aux frais du propriétaire.

Les manutentions des remorques sont de la responsabilité de leur propriétaire. Charles Martinez, chef de base, est seul habilité pour le maintien de l'ordre et l'attribution des places. Le cas échéant veuillez prendre contact avec un professionnel pour les déplacements.

**Formulaires de réservation : sur le site [www.cvn.ch](http://www.cvn.ch) ou auprès du chef de base.**

Afin de maintenir un état correct des lieux, merci de jouer le jeu selon les directives données.

**Les tarifs pour les 4 mois d'été (de mai à août) :**

	<u>membres CVN</u>	<u>non-membres</u>
Le m2	Fr. 12.00	Fr. 20.00

Ce tarif est valable autant pour les bateaux que pour les remorques.

**Nous vous rappelons également que les bateaux/remorques doivent être clairement marqués au nom du propriétaire ou numéro d'immatriculation.**

Pour toute question :

**CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel  
Charles Martinez – Tél : 079 955 51 62 – Fax : 032 724 27 12  
[chefdebase@cvn.ch](mailto:chefdebase@cvn.ch)**

Je soussigné, désire louer une case ..... comme l'été précédent [ ]

Nom, Prénom : ..... Membre CVN [ ]

Rue : ..... NP Lieu : .....

Tél. : ..... e-mail : .....

Case pour : bateau à voile [ ] à moteur [ ] remorque [ ] ber [ ]

Nom / type du bateau ..... NE .....

Indiquer longueur, largeur (également pour les remorques)

Hors tout (ht) bateau + support ..... longueurs ht ..... largeur ht .....

Mon bateau sera sur une remorque oui [ ] non [ ]

Le CVN m'attribuera si possible la ou les cases convenables. Le prix de location pour la période indiquée en titre, est de Fr. 12.00 au m2 pour les membres et de Fr. 20.00 pour les non-membres. Ces prix comprennent l'eau et l'électricité nécessaire à un entretien normal et sont payables dans les 30 jours à réception de la facture.

En outre, je confirme avoir pris connaissance des conditions de location figurant dans cette publication et me liant au CVN. A réception de la facture qui me sera envoyée, j'accepterai la case qui me sera attribuée ou je renoncerai dans un délai de 10 jours, date du timbre postal, par lettre recommandée au CVN à l'adresse ci-dessous.

Date : ..... Signature : .....

Les demandes non signées, mal complétées, illisibles, etc. ne seront pas prises en considération.

L'ordre d'arrivée des demandes est déterminant en cas de manque de place, priorité étant donnée aux membres du CVN.

**Attention:** cette priorité est valable dans un premier temps, pour les demandes parvenant au CVN jusqu'au 30 avril. Pour éviter des problèmes de chevauchement, les places sont attribuées par l'administrateur en fonction de la longueur et de la largeur des cases correspondantes.

L'administrateur se réserve le droit de ne pas attribuer de place, sans justification (mauvais paiement, etc.). Toute manutention sous le hangar, se fait d'entente avec le CVN.

Envoyer la présente demande de réservation à l'adresse suivante :

**CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel**  
**Charles Martinez – Tél : 079 955 51 62 – Fax : 032 724 27 12**  
**chefdebase@cvn.ch**

## **Cercle de la Voile de Neuchâtel**

### **Conditions de location sous le hangar en été**

#### **Art. 1**

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel, ci-après désigné par «le bailleur», remet au locataire, ciaprès désigné par le «preneur», la surface nécessaire pour y entreposer bateau, remorque ou ber selon réservation, pour la période indiquée.

#### **Art. 2**

Le loyer est fixé par m2 de surface, auquel s'ajoute la taxe pour l'enlèvement des déchets. Le preneur s'engage à payer le loyer facturé dans les 30 jours à réception de la facture. Pour tout rappel, il sera facturé Fr. 20.--. Le preneur reconnaît son dû.

#### **Art. 3**

Le preneur s'engage à maintenir les lieux loués constamment propres et en bon état d'entretien, et à ne pas les utiliser dans un autre but que celui pour lequel ils sont loués. Il ne pourra faire aucune cession de bail, totale ou partielle, ni aucune sous-location à qui que ce soit, même si la chose pour laquelle l'emplacement a été loué est retirée avant l'échéance du bail.

#### **Art. 4**

Le preneur s'engage à respecter la propriété des locataires voisins. Il est responsable des dégâts qu'il aurait pu leur causer par sa faute. Il est interdit de laver son bateau à grande eau ou à l'aide d'appareils à eau sous pression.

#### **Art. 5**

Il est interdit d'utiliser tout appareil constituant source de chaleur (par exemple: lampe ou fer à souder, chauffage à gaz, etc.) et d'entreposer toute matière inflammable tels que bidons d'essence, diesel, bonbonne de gaz etc. Le sablage est également interdit.

#### **Art. 6**

Le preneur doit libérer la place occupée sous le hangar au plus tard le 31 août (ou date annoncée dans le Livre de Bord ou sur le site du CVN). Le cas échéant, le bailleur peut faire déplacer ou évacuer le matériel aux frais du preneur, sans avertissement.

#### **Art. 7**

Toutes les manipulations de bateaux, remorques, ber, matériel sont faites par le preneur ou confiées par ce dernier à une entreprise tierce. Les frais en découlant sont à réglés par le preneur directement auprès de l'entreprise concernée. **Le CVN ne fait aucune manipulation pour le preneur.**

#### **Art. 8**

L'entreposage de bateaux, remorques, ber, matériel, etc. est fait aux risques et périls du preneur, sans engagement pour le bailleur.

#### **Art. 9**

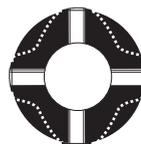
Le for de toute action en justice est à Neuchâtel.

**Rien n'est sûr.** *Nous faisons de notre mieux pour lutter là-contre.*

**La Mobilière**  
*Assurances & prévoyance*

Agence générale Neuchâtel, Pierre-André Praz  
Rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel  
Téléphone 032 727 60 60

**PERRIN "BÂCHES"**



Gouttes d'or 92  
2008 Neuchâtel

Tél. 032 / 724 10 50  
Fax 032 / 724 10 53  
Natel 079 / 240 25 79

Équipements électroniques  
pour la navigation

**telemarine**  
electronics

Installations électriques

(autorisation pour installations spéciales, art. 14 de l'OIBT)

Support technique, Ingénieur conseil

Port Nid-du-Crô

2000 Neuchâtel

Tél. 032 753 48 10

[www.telemarine.ch](http://www.telemarine.ch)

## Régates

---

### Coupe de Noël 2013

Temps clément, devenu ensoleillé, avec un petit souffle de Sud-Ouest malheureusement faiblissant et pivotant au Sud pour cette édition de la Coupe de Noël.

Bravo aux vingt courageux qui ont participé.

Charcuterie et soupe aux pois traditionnelles ont été organisés par Reto Rada et Serge Tonka, merci à eux.



## Coupe de Noël des Laser 2013 Cercle de la Voile de Neuchâtel

### ***Laser 4.7 (LA4) après 2 courses (2 retenues) (4 inscrits)***

1	200892	FISCHER Louis	2.00	2.00	1 1.0	1 1.0	SKM
2	204057	ALETTI Melina	4.00	4.00	2 2.0	2 2.0	YCSE
3	173599	HUWILER Sandra	7.00	7.00	4 4.0	3 3.0	SKM
4	197157	HABEGGER Olivia	7.00	7.00	3 3.0	4 4.0	RVB

### ***Laser Radial (LAR) après 2 courses (2 retenues) (6 inscrits)***

1	196917	FISCHER Carlos	3.00	3.00	1 1.0	2 2.0	SKM
2	100000	HOHENER Simon	4.00	4.00	3 3.0	1 1.0	CVN
3	204058	HABEGGER Michele	6.00	6.00	2 2.0	4 4.0	RVB
4	191411	BROYE Joel	8.00	8.00	5 5.0	3 3.0	CVN
5	122018	RIVIER Pierrette	9.00	9.00	4 4.0	5 5.0	CVN
6	158443	DE CERJAT Nicole	12.00	12.00	6 6.0	6 6.0	CVN

### ***Laser Standard (LAS) après 2 courses (2 retenues) (12 inscrit)***

1	201794	MARTINEZ Charles	3.00	3.00	1 1.0	2 2.0	CVN
2	159672	HAENNI Alexandre	5.00	5.00	4 4.0	1 1.0	CVN
3	195769	DREYER Jean luc	5.00	5.00	2 2.0	3 3.0	CVN
4	182674	KREBS Philippe	11.00	11.00	5 5.0	6 6.0	CVN
5	194307	JACOT Philippe	12.00	12.00	3 3.0	9 9.0	CVN
6	204380	SPICHIGER Yves D.	13.00	13.00	9 9.0	4 4.0	CVN
7	197512	PERRET Jacques	14.00	14.00	6 6.0	8 8.0	CVN
8	201076	CHOPARD Gilbert	14.00	14.00	7 7.0	7 7.0	CVN
9	199849	HAENNI André	15.00	15.00	10 10.0	5 5.0	CVN
10	183970	RIVIER Jacques	18.00	18.00	8 8.0	10 10.0	CVN

# Formation

## Bilan du secteur Formation et Régates Juniors du CVN Saison 2013

Présentation des activités des deux secteurs formation du CVN.

**1. Ecole de voile:** cours durant les vacances scolaires,  
Ces cours s'adressent à des jeunes et adultes membres et non membres du club.

**2. Formation régates:** cours à destination des membres juniors du CVN et des adultes, Les cours ont eu lieu tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi soir. Cette année deux cours adultes ouverts (lundi soir avec Joel - mercredi soir avec Charles)

### 1. Ecole de voile

#### Evolution des effectifs des camps pendant les vacances depuis 2011 - RECAPITULATIF

	Printemps 1	Printemps 2	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Automne 1	Automne 2	Totaux
2011	5	5	49	14	0	6	16	44	4	28	171
2012	0	13	69	34	7	12	56	53	21	0	265
2013	0	20	43	64	0	12	29	26	24	0	218

#### Evolution des effectifs des camps par apporteurs pendant les vacances depuis 2011

	CVN		Ville		Canton		Divers	Totaux	
2011	71		0		0		0	71	
2012	73	2	97	97	87	87	8	265	194
2013	54	-19	116	19	48	-39	0	218	-47
<b>Total</b>	<b>198</b>		<b>213</b>		<b>135</b>		<b>8</b>	<b>554</b>	

- Une diminution globale de 47 stagiaires pour 2013.
- Des effectifs concernant les stages club en légère baisse (-19).
- Une baisse significative cette année pour le Canton (1 camps en moins faute d'inscrits).
- Nous avons fonctionné cette année avec deux monitrices JS (Juliette en été et Gaëlle en automne) et 3 aide-moniteurs (Kinlan, Rachel et Pauline à l'automne).
- Le petit Zodiac avec le 8cv ont été d'une aide précieuse avec les aides-moniteurs.
- Et ont aidés également Chloé, Daria et Jessica cet été.

Ne sont pas comptabilisés les camps organisés vers les jeunes sportifs.

### 2. Formation régates

#### Evolution des effectifs membres - Formation Régates

	OPTIMIST INITIATION		OPTIMIST REGATE		LASER 4.7		LASER RADIAL		420		LASER ADULTE		Totaux
	Déb Année	Fin d'année	Déb d'année	Fin d'année	Déb d'année	Fin d'année	Déb d'année	Fin d'année	Déb d'année	Fin d'année	Déb d'année	Fin d'année	
2011	4	22	4	4	5	13	7	9	0	2	0	0	50
2012	7	13	2	2	9	10	5	2	2	2	3	11	40
2013	15	23	0	0	9	14	3	3	4	4	10	17	61
2014													0

Forte hausse cette année pour les cours annuels et surtout une moyenne de participation à chaque cours assez élevé.

Pour les juniors Laser et 420 : 2 cours proposés par semaine - Pour les Optimists également 2 cours proposés les mercredis après-midi et vendredis soir.

Les juniors pouvant venir aux deux cours :

- ++ forte augmentation du temps sur l'eau,
- ++ forte progression en technique de navigation pour les niveaux les plus « faibles »,
- ++ entrainements pas assez techniques et spécifiques par série pour les meilleurs, (le niveau en début d'année était plutôt faible et justifiait ce mélange)
- -- Groupes (trop) importants (le vendredi jusqu'à 14 bateaux) et tous niveaux confondus.

Pas de statistiques chiffrée pour le groupe Optimist Régate; les quelques coureurs qui ont participé a une régata ne sont pas encore au niveau pour participer a des PM. Toutefois 6 Optimists ont fait au moins une C3L autre que celle de Neuchâtel.

Le groupe adulte progresse beaucoup en nombre. Il y a une réelle demande pour laquelle il nous faudra être plus imaginatif sur le futur.

### **Bilan sportif Juniors 2013**

La saison a débuté dès février avec les Optimists (environ 10 inscrits débutants) les mercredis après-midi pour des activités connexes :

- ✓ Préparation des bateaux (montage voiles sur le mât)
- ✓ Matelotage
- ✓ Balade sur le port et observation du lac, faune, flore, vent, etc...
- 1 camp première semaine des vacances de Pâques avec 6 Lasers et 1 420 à Hyères.
- 1 camp deuxième semaine des vacances de Pâques avec 10 Optimists à la journée et repas au club.

Les 2 weekends d'entrainement Suisse Sailing de mars ont été repris par le CVN.

### **Championnat des 3 Lacs (C3L – FVLJ)**

Une régata C3L organisée à Neuchâtel : 15 participants du CVN (8 Optimists – 7 lasers ).

**Laser Radial** – 17 participants – 3 membres du CVN

- 4<sup>ème</sup> : Alexandre
- 7<sup>ème</sup> : Kinlan
- 13<sup>ème</sup> : Samuel Gerber

**Laser 4.7** – 14 participants – 6 membres du CVN

- 1<sup>er</sup> : Simon
- 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> Fille : Daria
- 4<sup>ème</sup> : Chloé (2ème fille)
- 9<sup>ème</sup> : Jessica
- 13<sup>ème</sup> : Zoé
- 14<sup>ème</sup> : Naïs

**Optimist** – 61 participants – 10 membres du CVN

**16<sup>ème</sup>** : Jules

**21<sup>ème</sup>** : Soraya

**22<sup>ème</sup>** : Jimmy

### **Championnat de Suisse Laser - Versoix**

2 participants en Laser 4.7: Simon **26<sup>ème</sup>** et Jessica **33<sup>ème</sup>** (36 classés)

1 participant en Radial : Alexandre **4<sup>ème</sup>**. (39 classés)

### **Championnat de Suisse par points en Laser**

Faible participation des juniors a ces régates. Seul Alexandre a une participation régulière en Radial.

**Championnat de Suisse Optimist** : Pas de participant

### **Championnat de Suisse 420 - Lausanne-Vidy**

1 Equipage : Daria/Chloé **24<sup>ème/27</sup>** (encore du travail...),

Les résultats de l'équipage sont toutefois un peu mieux sur les PM (3 participations)

### **Régates Internationales Laser :**

EuropaCup Laser Le Havre : Alexandre **71<sup>ème/160</sup>**

EuropaCup Laser Malcesine : Alexandre **64<sup>ème/165</sup>**

Championnat d'Europe Laser Radial : Alexandre **168<sup>ème/191</sup>**

### **En conclusion sur la formation :**

Les camps pendant les vacances semblent avoir trouvés leur rythme de croisière mais sont dépendants du recrutement de la Ville et du Canton.

Disparition des camps du Canton. Les camps CVN devraient mieux fonctionner.

Du coté des sportifs, cette année et dès le début, les effectifs concernant les cours annuels ont été bien remplis et les cours toujours très assidus grâce aussi a une météo plutôt avantageuse (toujours du vent). Le recrutement après les vacances d'été a bien fonctionné également et nous avons maintenant des effectifs en forte hausse.

La participation des Optimists aux régates C3L commencent a être conséquente et va augmenter l'an prochain.

Les projets et objectifs 2013 proposés a l'Assemblée Générale ont été globalement atteints :

- ✓ Sportif :
  - groupe 4.7 bien placés au Challenge des 3 Lacs
  - Le 420 et les Lasers participent aux différentes PM
  - Entraînement physique au Mail avec Joel mis en place
- ✓ Mise en place de la formation « aide-moniteur » : 3 jeunes ont participé
- ✓ Le groupe adulte a grossi

## Projets saison 2014

### 1. Objectifs sportifs :

- Revoir l'organisation des entraînements et les planifier par niveaux
- Mise en place de régates (une par mois par exemple) de niveau « club » (grade 5C) le samedi après-midi
- Accentuer la participation aux PM et Championnats de Suisse
- Qualifier des jeunes aux Championnat d'Europe laser Radial et 4.7
- Préparer un équipage junior (U18) sur Surprise.

### 2. Développement de la filière double :

Poursuite du développement de la série double en 420 avec un deuxième équipage jeune (moins 18 ans) et un équipage 470.

### 3. Formation adultes :

Poursuivre les créneaux horaires de cette année pour deux groupes adulte. Rajout d'un cours Adultes en journée pour les parents non actifs ou a horaires décalés. Mise a disposition de bateaux pour les adultes en soirée pendant les entraînements Juniors (surveillance).

### 4. Stages été :

- Mise en place de stages planche a voile (un pack 10 planches achetées en décembre)
- Création de nouveaux créneaux horaires concernant les stages d'été en soirées (17h30 - 20h) sur Laser ou Surprise

### 5. Formation croisière :

Mise en place d'un cours croisière/équipiers pour adultes qui pourrait alimenter les équipages d'autres associations.

### 6. Formation des moniteurs :

Continuer la formation d'aides moniteurs pendant l'hiver.

### 7. Communication :

Revoir sur la fin d'année nos outils de communication (flyer, bulletin d'inscription, site et page FB).